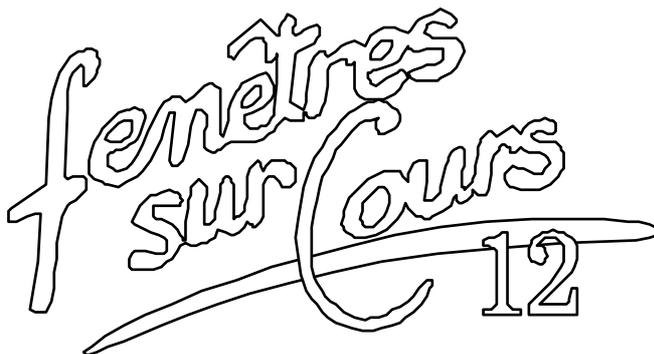


Bulletin du Syndicat National Unitaire des Instituteurs,  
Professeurs d'école et PEGC. Section de l'Aveyron.

Dispensé de timbrage Decazeville CC - T1

SNUipp-FSU 12  
1 rue de la Montagne  
12300 DECAZEVILLE  
Tél : 05.65.43.40.11  
Fax : 05.65.43.49.29  
courriel :  
snu12@snuipp.fr  
Minitel : 3615 ACADY2  
http://12.snuipp.fr  
http://www.fsu-sd.org/  
~site12/



DÉPOSÉ LE 25 / 10 / 2006

**Spécial 5<sup>ème</sup> CONGRÈS de la FSU**  
Marseille : 29 janvier - 2 février 2007  
**LE SERVICE PUBLIC FAIT  
FONCTIONNER L'ÉGALITÉ**  
du 6 au 24 novembre  
**VOTEZ !**

*Vous trouverez dans ce numéro spécial tout ce qu'il faut pour vous exprimer et participer du coup à la préparation de notre 5<sup>ème</sup> congrès fédéral.*

Ce congrès aura une importance particulière. Nous sommes dans une période de profonde crise politique : le 21 avril ne s'est pas effacé, l'immense rejet manifesté ce jour-là perdure. Que ce soit dans ses formes les plus négatives (cultivées jusqu'à la nausée par certains responsables

et médias) ou d'autres vraiment heureuses (la mobilisation et la victoire contre le CPE), la crise politique demeure et s'exerce tous azimuts. Dans ce paysage, le mouvement social, les syndicats (pas tous et pas sur tous les plans malheureusement) et parmi eux la FSU et le SNUipp ont maintenu le cap. Les détériorations se sont pourtant accumulées, certains nous en promettent d'autres encore, et ciblent plus particulièrement ceux qui résistent. Personnels de l'Éducation, nous sommes aujourd'hui directement confrontés à des campagnes d'opinion qui frisent l'ignominie : en tant que fonctionnaires, en tant qu'éducateurs, en tant que syndiqués, nous sommes le caillou dans la chaussure de tous les libéraux. Et la FSU, parce qu'elle n'a jamais renoncé à l'unité, en Aveyron comme au plan national et européen, parce qu'elle n'a jamais cessé d'appeler à l'action, est un gros pavé dans la mare de l'injustice.

En votant le plus nombreux possible, du 6 au 24 novembre, nous renforcerons la FSU, ses mandats, son combat.

**CONGRÈS  
DÉPARTEMENTAL  
FSU12**  
prévu  
les mercredi 20 et  
jeudi 21 déc. 2006

## Extraits du Texte Action FSU du 18 octobre 2006

Confrontée à des attaques qui se multiplient et se renforcent aussi bien sur l'éducation que sur les services publics, la recherche, la fonction publique, les libertés, la FSU entend confirmer sa volonté de poursuivre et construire les mobilisations dans la continuité du texte voté par le précédent CDFN pour réagir à toutes ces attaques.

Le CDFN appelle à assurer la réussite des **États Généraux pour l'avenir de la jeunesse\*** du 2 décembre : ce doit être l'occasion d'exprimer avec force et de mettre dans le débat public des revendications et propositions tant sur la formation que l'emploi, l'autonomie, les droits des jeunes, la lutte contre les discriminations.

**Dans l'éducation**, la FSU dénonce l'attitude inadmissible du ministre qui, non content d'ignorer la réalité du travail des personnels et les apports de la recherche en éducation jette le soupçon sur eux et prône des idées dangereuses sur des questions comme la lecture ; il recourt à l'autoritarisme et la menace contre ceux qui expriment leur désaccord avec son opinion. Il doit cesser. La FSU apporte son soutien aux réactions en cours (appel des chercheurs, pétitions) et aux personnels menacés de sanctions.

Le CDFN soutient l'action de ses syndicats nationaux en lutte contre une réforme inacceptable des décrets de 50 et pour une réduction du temps de travail\*\* (décharges particulières au 2<sup>nd</sup> degré).

Sur ces questions la FSU continuera à rechercher avec ses syndicats les moyens de ripostes si possible unitaires.

Après la grève unitaire du 28 septembre, le CDFN appelle à développer des initiatives unitaires de l'intersyndicale de l'Éducation et de l'Intersyndicale de la Recherche sur le budget en direction des parlementaires ainsi que des initiatives de popularisation des propositions de la FSU.

**Soutien aux sans-papiers** : Le CDFN dénonce les tentatives incessantes à l'encontre des enfants, des jeunes et des familles en situation irrégulière ; c'est le droit à l'éducation qui est de fait menacé. La FSU s'est adressée au ministre de l'éducation pour qu'il fasse respecter ce droit et permette que chaque enfant ou jeune puisse poursuivre ses études sans être inquiété. La réponse indirecte du ministre affirmant qu'il n'était pas « le ministre de l'éducation internationale » est indigne.

Le CDFN appelle les personnels à poursuivre leur mobilisation ; la FSU soutiendra les initiatives locales et propose à ses partenaires, notamment RESF, de débattre d'une journée nationale de défense des enfants et des jeunes et pour la régularisation.

**Fonction Publique - Services Publics** : La FSU poursuivra ses efforts pour mobiliser les personnels des Fonctions Publiques. Le CDFN appelle à signer massivement la carte pétition unitaire sur les salaires. Il confirme la tenue d'un colloque sur la fonction publique fin décembre. Il soutient l'action des retraités dans le cadre de la semaine bleue et proposera aux autres organisations syndicales de fonctionnaires de mieux intégrer la question du pouvoir d'achat des retraités dans les actions. Au moment où se poursuit la privatisation de GDF et où se précise la menace de remise en cause du monopole de la Poste, la FSU décide de poursuivre l'action pour la défense des services publics en recherchant l'unité et en travaillant notamment avec Convergence pour les Services Publics.

La FSU appelle l'ensemble des personnels à participer massivement aux manifestations qui se dérouleront le 25 novembre, dans différentes villes de France, dans le cadre de la **journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**.

La FSU soutient la Marche des Doléances du 25 octobre.

La FSU soutient la grève et les mobilisations appelées par l'intersyndicale du Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement, à laquelle participe le SNU-TEF (FSU), le 25 octobre à l'occasion du centenaire du Ministère du Travail pour dénoncer le démantèlement des services centraux et déconcentrés ainsi que la tentative de mise au pas du service public de l'Inspection du Travail, sous couvert de renforcement, au travers du plan LARCHER.

# POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI « PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE »

*Le projet de loi relatif à la prévention de la délinquance est actuellement soumis à l'examen du parlement. Après un vote favorable au Sénat lors de la première lecture il devrait être examiné par l'Assemblée dans la deuxième quinzaine du mois de novembre 2006.*

Basé sur le contrôle et le fichage de larges catégories de population et notamment des enfants scolarisés, ce projet dit de prévention de la délinquance organise **une mise sous surveillance généralisée de la population et aggrave considérablement la répression**. Il va à l'encontre de ce qui serait nécessaire à une véritable politique de prévention. Aucune mesure visant à l'amélioration d'actions réellement préventives dans les domaines de l'éducation, de l'accompagnement social et du soin n'est envisagée.

**Ce projet de loi voudrait modifier à la fois les missions et les modes d'intervention de nombreux professionnels aussi bien dans les secteurs du travail social, de la santé ou de l'éducation.**

Placé au centre d'un dispositif de pseudo prévention de la délinquance qu'il piloterait, **le maire** aurait de nouveaux pouvoirs de justice et de police :

- A ce titre il **coordonnerait les travailleurs sociaux, les personnels de santé et d'éducation** intervenant auprès des familles et des jeunes.
- Le **secret professionnel serait modifié** au profit du secret partagé, le maire serait ainsi détenteur d'informations confidentielles concernant la vie des familles.
- Il présiderait le « conseil pour les droits et devoirs des familles ». Dans ce cadre il pourrait imposer à des parents toutes sortes de contraintes (contrat de responsabilité parental, rappel à l'ordre, tutelles aux prestations familiales hors contrôle judiciaire.)

**Le maire serait détenteur de divers fichiers concernant les élèves scolarisés\***, les familles en difficulté.

En matière de psychiatrie, le projet aggrave les conditions de placement d'office et met en place un fichier national des hospitalisés d'office consultable par les autorités judiciaires, la police et le préfet. Le maire est également informé des sorties à l'essai. Les mesures préconisées en matière de psychiatrie sont un **bond en arrière de plus de cinquante ans**.

Dans son projet de loi le ministre de l'Intérieur organise une nouvelle réforme de l'Ordonnance de 1945 sur **la justice des mineurs**. Il remet en cause la spécificité de cette justice en y introduisant des mesures issues de la justice des majeurs : comparution immédiate, développement des contrôles judiciaires.

D'autres mesures comme l'obligation de stage de formation civique ou l'exécution de travaux scolaires, le renforcement des possibilités de placement sont **en contradiction avec un réel travail éducatif** tant ils sont basés sur la répression.

Ce projet repose sur le **mépris des personnes qui rencontrent de graves difficultés** dans leur vie, comme sur le **mépris des personnels du champ social, de l'éducation et de la santé**.

L'étendue du champ d'application et la nature des dispositions que contient ce projet de loi dessinent les contours d'**une société liberticide** où les impératifs de la Sécurité Publique, et du contrôle des populations notamment les plus défavorisées, dominant.

La FSU partie prenante Collectif National Unitaire —de résistance à la délation— (CNU) appelle à s'opposer à ce projet de loi et en demande le retrait.

Avec les organisations syndicales de travailleurs sociaux, de médecins, de psychiatres, de santé, d'éducation, de magistrats, d'avocats et des associations la FSU appelle l'ensemble de ses composantes à rester mobilisées jusqu'au retrait du projet de loi et à participer dans ce sens aux actions unitaires.

**La FSU appelle tous les personnels à participer massivement à la manifestation nationale du samedi 18 novembre 2006 à Paris et aux actions unitaires qui suivront.**

*\* D'où nos alertes à propos de « Base Élèves »... Vous trouverez dans un prochain FsC12, un encart consacré à cet outil.*

# Déclaration de la FSU12 au CDEN du 18 octobre 2006

En déclinant dans un projet de décret les recommandations préconisées par un audit financier piloté par l'Inspection des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale confirme que son seul objectif est de justifier la suppression de 3500 postes supplémentaires, suppression déjà prévue dans le projet de budget 2007 pour le second degré.

Ce texte confirme l'acharnement du Ministre contre le second degré, dont 27 000 postes ont été supprimés en cinq ans, soit plus du double de ce qui correspondrait à la prise en compte de la baisse démographique. Bien loin de se donner des perspectives d'amélioration des conditions d'enseignement et de répondre aux besoins du système éducatif, ce décret nie la réalité du métier, des évolutions de son exercice en ne proposant rien d'autre qu'un alourdissement inacceptable du temps et de la charge de travail des enseignants de second degré. Dans le 1er degré, le prochain budget prévoit de créer seulement 1 poste pour 45 élèves supplémentaires attendus... Suppressions de postes, baisse des recrutements, remplacements ou suppression des heures de 1ère chaire, de labo, de cabinet, d'encadrement du sport scolaire, on voit bien comment **tout cela s'inscrit dans la politique actuelle de diminution du budget de l'éducation nationale, de récupération de moyens et d'affaiblissement du service public.**

Mais il faut aller au-delà, **c'est la conception même du métier d'enseignant qui est remise en cause.** Ainsi de la polémique entretenue par le Ministre dans ses interventions médiatiques autour de la lecture : alors qu'il a lui-même signé en mars des programmes qui stipule : « on utilise deux types d'approches complémentaires : analyse de mots entiers en unités plus petites référées à des connaissances déjà acquises, synthèse à partir de leur constituants, de syllabes ou de mots réels ou inventés. », il se répand partout en tentant de faire croire que hors la méthode syllabique point de salut.

Par ailleurs, le Ministre censure, déforme les chiffres et les études de son administration, écarte tel ou tel chercheur, menace de sanctions tel personnel d'encadrement qui s'exprime dans le cadre de son mandat syndical, incite les parents d'élèves à la délation contre ceux qui n'appliqueraient pas la « bonne vieille méthode »... En fait de méthode, **le Ministre met systématiquement en cause les personnels.**

On ne peut qu'être troublé par cette attitude : imagine-t-on un Ministre de la Santé expliquer que ses médecins et ses infirmières ne sont que Sganarelle et Précieuses Ridicules ? ou bien un Garde des Sceaux vilipender ses juges ? ou encore un Ministre de l'Intérieur..., mais là je me rends compte que je dois m'arrêter, le Ministre de l'Intérieur a effectivement mis en cause des policiers qui jouaient au foot avec la racaille dans la banlieue toulousaine... et pour quel résultat.

C'est vrai chacun à la maison est un peu, beaucoup éducateur pour ses propres enfants... Cela fait-il de tous les parents, des enseignants ? N'en déplaise au Ministre et à de trop nombreux opportunistes sans cesse invités à s'exprimer, la pédagogie est une science, les enseignants a minima des techniciens quand ils ne sont pas des chercheurs.

Parce que le gouvernement a choisi coûte que coûte de réduire le nombre de fonctionnaires, il impose une bataille idéologique au monde de l'éducation. Balayée l'idée que les enseignants exercent un métier de conception, qui nécessite de réfléchir aux contenus, à l'élaboration de séquences pédagogiques complexes, qui exige un haut niveau de qualification et de formation disciplinaire. Balayée l'idée que ce métier ne peut se passer d'échanges et nécessite donc du temps de concertation mais aussi de formation tout au long de la carrière. C'est pourtant bien cette approche du travail des enseignants qui a permis les progrès de scolarisation des trente dernières années.

**Coûte que coûte réduire le nombre de fonctionnaires ? Le coût sera supporté par les familles, par les élèves, par notre société. Quel gâchis !**

Décidément, il nous faut le répéter, l'Éducation n'est pas un coût mais un investissement.

**La FSU ne s'accommodera pas d'une école à deux vitesses.**

*Par ailleurs, la FSU tient à dire sa solidarité avec Roland Goigoux, enseignant chercheur écarté de la formation des inspecteurs départementaux, ainsi qu'avec Pierre Frackowiak, IEN menacé de sanction pour s'être exprimé.*

*Pour finir, la FSU12 tient à réaffirmer qu'elle condamne absolument les menaces de mort à l'encontre de M. Redeker, professeur de philosophie, sans partager en quoi que ce soit les propos qu'il a tenu dans une tribune du « Figaro ». Au delà de l'avis que chacun peut porter sur cette tribune, il est en tout état de cause inacceptable, dans notre République, que des propos tenus par un citoyen conduisent à une telle situation. Aucune philosophie, aucune idéologie, aucune religion n'est au dessus de la loi. Notre République laïque a, parmi ses principes, le respect de la liberté de conscience et de la liberté d'expression. L'école a un rôle important à jouer pour lutter contre tous les obscurantismes en développant, dans la stricte neutralité, chez les jeunes l'esprit critique. La liberté d'expression ne se divise pas : la FSU12 défendra M. Redeker dans son droit à la libre expression.*

Vous trouverez le compte-rendu de ce CDEN (et bien d'autres choses) sur **notre site internet : [12.snuipp.fr](http://12.snuipp.fr)**

## SOMMAIRE

p.1 **Éditorial**

p.2 **Texte Action CDFN**  
18/10/06

p.3 **Retrait de la loi Prévention de la Délinquance**

p.4 **Déclaration de la FSU**

### En encart

*Les textes du Congrès  
Un Bulletin de Vote, une  
Enveloppe n°1, une Enveloppe  
tirée*

**Comité de rédaction :**  
Le bureau du SNUipp12

Bulletin du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC • **SNUipp-FSU12**, 1 rue de la Montagne, 12300 Decazeville • Tél : 05 65 43 40 11 Fax : 05 65 43 49 29 • Directeur de la publication : J.L. Tomero • Rédacteur en chef : J.L. Tomero • Imprimé par nos soins • CCPAP : 0210 S 0718 3 • ISSN 1165-3116 • Trimestriel. Prix du numéro 0,50 €. Abonnement 3 €.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp12. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant au SNUipp-FSU12.